



Infos utiles



contact@cftc-saintmaclou.fr



[CFTCSaintMaclou](https://www.facebook.com/CFTCSaintMaclou)



<https://cftc-saint-maclou.fr>

*La CFTC
Agir pour vous, avec vous*

Congés pour évènements

Des congés exceptionnels payés sont accordés au salarié, sur présentation d'un justificatif :

- mariage du salarié ou PACS : 4 jours (+1 après 1 an d'ancienneté)
- naissance ou adoption d'un enfant : 3 jours
- mariage d'un enfant : 2 jours
- décès du conjoint (mariage, PACS, concubin-e) ou d'un enfant : 5 jours
- décès du père, de la mère, du beau-père, de la belle-mère, d'un frère, d'une soeur : 3 jours
- décès d'un autre ascendant ou d'un descendant autre qu'un enfant : 1 jour
- décès du beau-frère, d'une belle-soeur : 1 jour.

Lorsque le décès nécessite un déplacement de plus de 300 kilomètres du domicile du salarié, il lui sera accordé une autorisation d'absence complémentaire de 1 jour ;

- entrée d'un enfant en classes maternelles, cours préparatoire et sixième : 2 heures
- annonce de la survenance d'un handicap chez un enfant : 2 jours.
- déménagement : 1 jour non renouvelable pendant 2 ans après 1 an d'ancienneté.

Éléments de salaire

Calcul des Congés Payés :

Salariés au fixe, méthode du maintien de salaire

Salariés au variable, méthode du 1/10ème (<https://tinyurl.com/3kkh55xy>)

Calcul du RTT : Base CP

Prime Poseur Tuteur : 100 € bruts / mois

Prime magasiniers : Débutant 40 € Confirmé 80 €

Grille des salaires

Salaires minima mensuels au 1er octobre 2023 Convention collective du négoce de l'ameublement

GROUPE	NIVEAU	Salaires minima mensuels (base 151,67 heures)
1	Niveau unique	1766
2	1	1771
	2	1775
	3	1781
3	1	1797
	2	1819
	3	1848
4	1	1888
	2	1916
	3	1945
5	1	2025
	2	2064
	3	2165
6	1	2311
	2	2382
	3	2452
7	1	2630
	2	3020
	3	3236
8	1	3420
	2	3726
9	1	4349
	2	4796

Réseau

Magasiniers : Groupe 2 à 3
Aide-Poseurs : Groupe 2
Poseurs : Groupe 3 à 5
Hôtesses : Groupe 2 à 3
Vendeurs : Groupe 2 à 4
Adjoint RM : Groupe 5
DR : Groupe 7

Siège

Assistant produit : Groupe 5
Gestionnaire Achat : Groupe 4
Chef Produit (resp service) : Groupe 7
RM : Groupe 6

RTT & Jours d'ancienneté

RTT : 10 jours par an ; 11 jours pour les poseurs

1 jour d'ancienneté par an est accordé à partir de 10 ans d'ancienneté ; 2 jours à partir de 20 ans ; 3 jours à partir de 30 ans

Prime d'ancienneté : 3% du minimum conventionnel après 3 ans , 4% après 4 ans , 5% après 5 ans , 6% après 6 ans , 9% après 9 ans , 12% après 12 ans et 15% après 15 ans.

Prime médaille du travail

- Médaille d'Argent, 20 ans de carrière : 200 € net

- Médaille de Vermeil, 30 ans de carrière : 300 € net

- Médaille d'Or, 35 ans de carrière : 400 € net

- Grande Médaille d'Or, 40 ans de carrière : 500 € net

Pour bénéficier de la prime complémentaire Saint Maclou, il faudra avoir effectué 50 % des années de carrière dans l'entreprise.

CET

Le CET peut être alimenté deux fois dans l'année en juillet et en décembre.

Vous pouvez y mettre vos jours d'ancienneté ou vos RTT non pris au cours de l'année mais aussi tout ou partie des primes de toute nature.

L'entreprise abonde de 5 %.

Mutuelle / Prévoyance

Lors d'un arrêt maladie, les 3 jours de carence Sécurité Sociale sont pris en charge par la société (+ de 2 ans d'ancienneté)

La Mutuelle Saint Maclou : deux formules sont disponibles, la formule Confort et la formule Best. + d'infos sur <https://tinyurl.com/udrzjye5>

Prise en charge des IJ : <https://tinyurl.com/3ss9fmzn>

Dotations CSE

Chèque Noël : 100 € par employé, 30 € par enfant (jusqu'à 16 ans inclus)

Subvention Meyclub : 95 € (disponible sur le site CSE Meyclub)

Liens utiles

Saint Maclou

CSE / Meyclub : <https://www.cse-tsm.fr/>

Mutuelle Verspieren : monespace.vespieren.com

Logement

Action logement : Offres et aides au logement <https://www.actionlogement.fr/>

Visale : Caution locataire pour les 18/30 ans <https://www.visale.fr/>

Adhérents CFTC

Assistance juridique : 02 51 86 61 09

Glossaire :

CSE : Conseil Social Economique

CSSCT : Commission Sécurité Santé et Conditions au Travail

DS : Délégué Syndical

RS : Responsable Syndical au CSE

NAO : Négociations Annuelles Obligatoires

QVT : Qualité de Vie au Travail

GEPP : Gestion des Emplois et du Parcours Professionnel

CET : Compte Epargne Temps

Vos représentants CFTC

Ahcène **KESSAI** / Poseur Vichy / Élu CSE

Bénédicte **MONFOURNY** / Vendeuse Vichy / Éluée CSE
Commission logement

Carole **THOLOZAN** / Adjointe Villefranche / RS

Christine **GOMES** / RM Nanterre / Éluée CSE
Commission économique / Commission égalité professionnelle

Eric **PERREAU** / RM Pringy / DS

Jacques **MAZENS** / Adjoint Velizy / DS

Jan-José **MALIN** / Vendeur Clermont / Élu CSE / DS

Jorge **FERNANDES** / RM Perols / Élu CSE
Commission économique / CSSCT

José **NOVAIS** / Siège Wattrelos / Élu CSE
Trésorier CSE / Conseil d'Administration

Karine **FERGER** / Vendeuse Clermont / Éluée CSE

Marc **BRUN** / Poseur Lanester / Élu CSE

Olivier **MARIETTE** / Siège B to B / Élu CSE
CSSCT / Référent harcèlement

Pierre **ECALARD** / Poseur La Valette / Élu CSE
Commission formation

Rachid **TOUABI** / RM Herblay / Élu CSE

Robert **KLECZEK** / Adjoint Belle Epine / Élu CSE
Commission logement

Sandro **DELICATA** / Adjoint Coignières / Élu CSE

Véronique **TREFCON** / Siège Wattrelos / Éluée CSE

Yvon **DOUHET** / Vendeur Villeneuve Loubet / Élu CSE
CSSCT

Fabrice **COSTES** / Vendeur Le Portet / Garonne

*La CFTC
Agir pour vous, avec vous*